AVANT LES ELECTIONS MUNICIPALES, l'AVENIR DU PERISCOLAIRE

Le problème

Nous, parents des écoles parisiennes, nous associons aux revendications du personnel du périscolaire de nouveau mobilisé depuis le 10 novembre 2025, pour sauver l'école publique et les services qui en découlent!

Nous demandons à Madame Hidalgo, Maire de Paris et à Monsieur Patrick Bloche, Adjoint à la Mairie de Paris chargé de l'éducation, de la petite enfance, des familles, des nouveaux apprentissages, de les écouter et de répondre à leurs revendications.

Le temps périscolaire représente, pour la plupart d'entre nous, presque la moitié (voire parfois plus) du temps que nos enfants passent à l'école. Ne pas considérer ce sujet comme une priorité, c'est renoncer à une école de qualité pour tous. Sacrifier le périscolaire, c'est sacrifier l'école publique à Paris !

Il n’est pas concevable de continuer à demander aux équipes du périscolaire déjà surinvesties, mais « à bout de souffle», de combler les lacunes d’un système structurellement défectueux ! Faut-il attendre davantage d'accidents dans nos écoles pour apporter des solutions à ces dysfonctionnements ?

Il n’est pas admissible :

-Que les animateurs soient en sous-effectif chronique tout au long de l’année (de -1 à -6 animateurs en moyenne), et en particulier en septembre (les activités extra-scolaires n’ayant pas démarré), ce qui soulève de facto des interrogations et provoque la colère des parents quant au strict respect des règles les plus élémentaires de sécurité!

-Que le taux légal d’animateurs présents ne soit pas respecté. (Au lieu de 1 animateur pour 18 enfants en élémentaire et 1 pour 14 en maternelle, comme l'indique le Projet Educatif de territoire Parisien, les REV sont parfois contraints de réorganiser le service avec un animateur pour 25, parfois jusqu'à 30 enfants).

-Que le taux légal d’animateurs qualifiés ne soit pas respecté. Moins de la moitié des agents formés au BAFA alors qu’il faut au moins 80% d’agents formés ou en cours de formation.

-Que le personnel du périscolaire soit dans l’obligation de suppléer quotidiennement les carences d’un système de recrutement défaillant et non harmonisé au niveau des différentes CASPE (circonscription des affaires scolaires et de la petite enfance) ;

-Que les REV doivent littéralement se battre pour obtenir du personnel dédié à l’accueil des enfants à besoins éducatifs particuliers, et qu’en l’absence de ces personnels et en l’absence de remplaçants, eux-mêmes doivent occuper ces postes et faire leur travail administratif tôt le matin en dehors de leurs horaires de travail ou de chez eux le soir. Le principe défendu par le gouvernement d’une école pour tous ne peut en l’état s’appliquer au périscolaire sans accompagnement spécifique et de surcroît sans effectif suffisant!

-Que les temps de TAP (3h par semaine) soient partiellement « sous-traités » à du personnel associatif dont les conditions de recrutement, de formation, d’encadrement et de contrôle sont plus que nébuleuses sans compter, là aussi, un turn over important.

-Qu’aucun personnel formé et déchargé d’enfants soit en charge de l’hygiène corporelle des enfants de maternelle sur certains temps périscolaires (pause méridienne) et extra-scolaires.

-Que, sur les vacances scolaires, les regroupements d'écoles toujours plus nombreux aboutissent à un engorgement des centres de loisirs, atteignant parfois un taux de fréquentation similaire aux vacances d'été lors des petites vacances (+ de 100 enfants sur certains centres de loisirs) et une surcharge de travail pour les REV qui doivent se déplacer, organiser des réunions avec des animateurs qu'ils ne connaissent pas, étudier les PAI des enfants des autres écoles, permettre l'inclusion des nouveaux enfants en situation d'handicap des autres écoles…

-Qu'il soit encore envisagé par la Ville de supprimer des postes d'animateurs et d'ASEM dans les écoles, là où il faudrait des centaines de personnels titulaires supplémentaires pour un accueil à la hauteur des ambitions du Projet Educatif de territoire Parisien.

Nous ne pouvons collectivement nous satisfaire de la paupérisation du personnel du périscolaire à savoir :

-vacataire pour la majeure partie d'entre eux ;
-avec parfois comme unique rémunération de la journée les 24€ net de la pause méridienne ;
-sans garantie d'emploi ;
-alors que 70% d'entre eux occupent ce poste de manière permanente et cela depuis 5 ans au moins, parfois même 30 ans!

Il est primordial de répondre aux demandes du personnel du périscolaire en procédant à la contractualisation de l'ensemble des vacataires sur postes permanents, en augmentant les effectifs d'encadrement, en revalorisant l'ensemble des statuts – sans exception – pour assurer au personnel un revenu décent et des perspectives de carrière, mais également en créant des postes d'éducateurs spécialisés pour les enfants en situation de handicap.

Nous, parents, soutenons notamment :

-La demande d'accès aux formations diplômantes de l'animation (BPJEPS/DEJEPS) pour l'ensemble des personnels

-La demande d'un agent formé et déchargé d'enfants pour prendre en charge l'hygiène des enfants de maternelle sur l'ensemble des temps périscolaires et extrascolaires

-La demande les animateurs et des ASEM de bénéficier du versement de la prime REP/REP+ : celle-ci permettrait de reconnaître leur engagement, de valoriser leur investissement dans les quartiers populaires et de participer à leur stabilité dans ces écoles.

-La demande d’accès à la catégorie A pour les REV, dont les missions et responsabilités sur les temps péri et extra-scolaire sont importantes : celle-ci permettrait de maintenir leur stabilité, de diminuer le nombre de démissions ou de demandes de changement de poste, ainsi que de reconnaître leur engagement pour nos services périscolaires et de les valoriser à juste titre.

Nous, parents parisiens, usagers du service public, électeurs, demandons à nos élus de considérer l'ensemble de ces revendications comme majeures et d’y apporter le plus rapidement possible les réponses adéquates. Il en va de la sécurité des enfants parisiens !